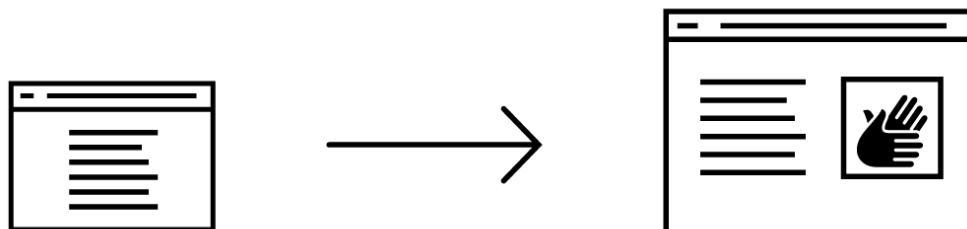




Langue des signes sur Internet

Fiche d'information à l'intention de l'administration fédérale, version 2.0,
juillet 2025



Introduction

Pourquoi la langue des signes ?

En Suisse, quelque 20 000 à 30 000 personnes sont sourdes ou malentendantes et utilisent la langue des signes¹. Cette dernière étant leur langue maternelle, du moins pour les personnes sourdes de naissance, elles perçoivent la langue écrite comme une langue étrangère, qu'elles ont du mal à comprendre. Il leur est donc difficile d'apprendre à lire. Les personnes sourdes et malentendantes contribuent à la diversité linguistique de la Suisse et possèdent leur propre culture visuelle. La langue des signes est un système linguistique visuel avec une grammaire, une syntaxe et un vocabulaire propres, différents de la langue écrite. Ainsi, la langue des signes française ne constitue pas une traduction du français (et il en va de même pour l'allemand ou l'italien).

Pour que les informations publiées sur Internet soient accessibles à toutes les personnes sourdes de Suisse, il faut les communiquer sous forme de vidéos à la fois en langue des signes française (LSF), en langue des signes suisse alémanique (Deutschschweizer Gebärdensprache – DSGS) et en langue des signes italienne (Lingua dei segni italiana – LIS).

Mise en œuvre

Réaliser une vidéo en langue des signes : comment ça marche ?

Produire une vidéo en langue des signes coûte cher. En effet, il ne suffit pas de lire le script et de le faire directement traduire en langue des signes. Les textes doivent d'abord être préparés. Pour obtenir une traduction en langue des signes de bonne qualité, celle-ci devrait être assurée par une personne sourde. En effet, comme dans n'importe quelle langue, les traducteurs opèrent toujours vers leur langue maternelle.

¹ <https://www.sgb-fss.ch/fr/languesdessignes/etre-sourd/>

Comment faire concrètement ?

À l'heure actuelle, seules des agences externes peuvent se charger de réaliser des vidéos en langue des signes (voir Agences de production ci-après).

Important :

- S'y prendre suffisamment à l'avance : contactez l'agence de production suffisamment tôt afin de discuter des détails (longueur et délai souhaité). Actuellement, il existe encore peu de prestataires pour ce genre de service, à plus forte raison dans les trois langues nationales. Il faut donc compter avec des délais relativement longs.
- Prévoir le budget nécessaire : il faut compter entre 1500 et 3000 CHF en moyenne par langue (selon la complexité du texte, le sujet, le délai et la durée de production) pour la première page A4 complète (500-600 mots) et entre 500 et 800 CHF pour chaque page A4 supplémentaire. Il s'agit du prix par vidéo (dans une langue). Généralement, le tarif est dégressif pour les volumes plus importants. Il comprend la préparation, la technique, le master et les vidéos web, le contrôle qualité, le montage et l'encodage. Pour obtenir un devis précis, ne pas hésiter à demander une offre.
- Enfin, il est recommandé de faire contrôler la qualité de la vidéo par le centre de compétences Langue des signes de la Fédération suisse des sourds (SGB-FSS ; voir coordonnées ci-après).

Publier la vidéo sur Internet Pour que les informations en langue des signes soient faciles à trouver sur Internet, les vidéos publiées doivent être signalées par l'icône correspondante.

Pour aller plus loin

Exemples dans l'administration fédérale

Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a réalisé des [vidéos en langue des signes](#) sur différents thèmes en lien avec l'égalité.

Lors des dernières élections fédérales, la Chancellerie fédérale a publié des [vidéos en langue des signes](#) sur le Parlement et sur les modalités de vote.

Par ailleurs, le BFEH et la Chancellerie fédérale ont publié la [Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées \(RS 0.109\)](#) sous forme de vidéos en langue des signes.

Agences de production

SWISS TXT Filiale et centre de compétence multimédia de la SRG SSR, SWISS TXT propose toute une série de prestations dans son département Services d'accès, notamment la préparation de médias audiovisuels pour les personnes atteintes de déficiences sensorielles, le sous-titrage, l'audiodescription et l'adaptation linguistique (p. ex. langue des signes). Contact : www.swisstxt.ch, as@swisstxt.ch, 032 329 29 29.

Organisation spécialisée

La **Fédération suisse des sourds (SGB-FSS)** est une fédération nationale qui s'engage pour l'égalité des personnes ayant un trouble auditif. Elle fait office de centre d'information et de compétence pour les aspects technologiques liés à la langue des signes. www.sgb-fss.ch

Contact BFEH

Vous connaissez d'autres agences de production ? Vous avez des questions ou des suggestions sur cette fiche d'information ? N'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse ebgb@gs-edi.admin.ch ou au 058 462 82 36.